

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE
DU QUÉBEC

PRÉSENTS : Me LUCIE FISET, présidente
M. SERGE COURVILLE, commissaire
M. BRUNO JEAN, commissaire

AUDITION PUBLIQUE DU
7 MAI 2015 - MASCOUCHE

Mme CATHERINE LAGACÉ,
Secrétaire

Enregistrement numérique

Piché Olivier Benoit

sténographes officiels

330, rue St-Roch, bureau 202, Québec, Qc G1K 6S2
Téléphone : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

I N D E X

Page

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

MOT D'INTRODUCTION.	3
INTERVENANTS :	
M. MARIO RACETTE maire Saint-Roch Ouest.	14
Mme JOSYANNE FOREST conseillère municipale de Saint-Jacques.	16
M. SERGE HAMELIN citoyen.	18
M. MARC LAUZON citoyen.	24
M. SIMON SAVIGNAC attaché politique, bureau de M. François Legault (CAQ) (accompagné de Mme Denise Larouche).	31
Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE directrice générale PLQ.	35
M. MARTIN BOLDUC citoyen.	66
M. SERGE HAMELIN citoyen.	73
M. MARTIN BOLDUC citoyen.	77

SÉANCE DE LA SOIRÉE

Aucun intervenant.	80
----------------------------	----

1 - - - - -
2 **SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**
3 - - - - -

4 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

5 Bonjour. Bonjour à tous. Alors, nous allons
6 débuter.

7 Au nom des membres de la Commission de la
8 représentation électorale, je vous souhaite la
9 bienvenue à cette audition publique. La
10 Commission est ici aujourd'hui pour entendre vos
11 commentaires concernant la proposition de carte
12 électorale décrite dans le rapport préliminaire
13 que nous avons déposé à l'Assemblée nationale le
14 17 mars 2015. Votre présence à cette audition
15 démontre votre intérêt pour la démocratie au
16 Québec et nous tenons à vous en remercier.

17 Permettez-moi d'abord de vous présenter mes deux
18 collègues commissaires avec qui j'ai travaillé
19 durant les derniers mois pour élaborer la
20 nouvelle proposition de carte électorale. À ma
21 droite, je vous présente monsieur Serge
22 Courville...

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 Bonjour.

25 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

1 ... géographe et professeur émérite de
2 l'Université Laval.

3 À ma gauche, monsieur Bruno Jean...

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Bonjour.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 ... sociologue et professeur à l'Université du
8 Québec à Rimouski.

9 Monsieur Courville et monsieur Jean ont été
10 nommés par l'Assemblée nationale. Quant à moi,
11 je suis d'office la présidente de la Commission
12 de la représentation électorale de par mes
13 fonctions à titre de directrice générale des
14 élections du Québec. Nous constituons en
15 conséquence une commission indépendante et
16 neutre.

17 L'audition publique que nous tenons aujourd'hui
18 à Mascouche s'inscrit dans le processus de
19 consultation prévu dans la Loi électorale. Elle
20 portera sur la délimitation des circonscriptions
21 électorales du Québec et plus particulièrement
22 des circonscriptions de la région des
23 Laurentides-Lanaudière. Il s'agit d'une étape
24 cruciale, car elle permettra à la Commission
25 d'améliorer sa compréhension du territoire et

1 des communautés naturelles de votre région.
2 Notez que pendant l'audition, vos commentaires
3 pourraient nous amener à vous poser des
4 questions. Votre opinion, vos commentaires et
5 vos suggestions permettront d'enrichir notre
6 réflexion en vue d'améliorer notre proposition
7 de délimitation. Ainsi, au terme des auditions
8 publiques, nous procéderons à l'analyse de tous
9 les éléments qui auront été portés à notre
10 connaissance, à notre attention. Dans la mesure
11 du possible, nous en tiendrons compte et ce,
12 dans le respect des critères établis dans la Loi
13 électorale.

14 Ensuite, soit dans les prochains mois, nous
15 déposerons un second rapport dans lequel sera
16 énoncée la délimitation des 125 circonscriptions
17 électorales du Québec.

18 Je vais maintenant laisser la parole à monsieur
19 Jean qui vous présentera le cadre législatif à
20 partir duquel nous avons travaillé.

21 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

22 Merci, madame Fiset.

23 Le travail de délimitation des circonscriptions
24 a exigé une analyse rigoureuse et minutieuse des
25 mouvements de population qui ont eu lieu au

1 Québec depuis la dernière révision de la carte
2 électorale.
3 Rappelons que la carte électorale actuelle a été
4 établie en 2011 et qu'elle est basée sur les
5 données de population électorale d'il y a sept
6 ans, soit au mois de novembre 2007.
7 Pour le présent exercice de délimitation, les
8 données avec lesquelles nous avons travaillé
9 sont celles du 30 novembre 2014. Les règles
10 contenues dans la Loi électorale ont évidemment
11 encadré notre travail, il convient ici de
12 rappeler ce qu'elles sont et surtout ce qu'elles
13 visent.
14 D'abord, la Loi électorale précise que les
15 circonscriptions électorales doivent représenter
16 des communautés naturelles. La densité de
17 population, son taux relatif de croissance dans
18 le temps et sur les territoires, la
19 configuration des régions, leur accessibilité,
20 leur superficie, les frontières naturelles du
21 milieu et les territoires des municipalités sont
22 autant d'éléments dont la Commission doit tenir
23 compte au moment de la délimitation des
24 circonscriptions.
25 Le sentiment d'appartenance des gens, la façon

1 dont la vie est organisée sur le territoire, la
2 présence de pôles régionaux ou de communautés
3 d'intérêt économique sont également des facteurs
4 que nous avons pris en considération.
5 Ensuite, la loi impose un critère numérique pour
6 assurer une équité entre les électeurs de
7 chacune des circonscriptions. Pour ce faire,
8 chaque circonscription doit regrouper un nombre
9 d'électeurs qui ne s'éloigne pas plus de plus ou
10 moins 25 % de la moyenne provinciale, qui est
11 d'un peu plus de 48 000 électeurs selon la liste
12 électorale permanente.
13 Cette norme de plus ou moins 25 % est parmi les
14 plus élevées au Canada, elle laisse à la
15 Commission une marge de manoeuvre qui lui permet
16 de bien tenir compte des particularités de
17 chaque région.
18 Notre mandat consiste donc à trouver le meilleur
19 équilibre possible entre l'égalité du vote des
20 électeurs et le respect des communautés
21 naturelles de manière à assurer une
22 représentation juste et équitable à tous les
23 électeurs du Québec.
24 Malgré les bouleversements compréhensibles que
25 les changements proposés peuvent provoquer dans

1 certaines régions, la Commission ne peut se
2 soustraire à cette obligation de recherche
3 d'équilibre. N'oublions pas que la délimitation
4 des circonscriptions d'une région s'inscrit dans
5 un travail d'ensemble de délimitation de toutes
6 les régions du Québec.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Alors, juste avant de vous laisser la parole,
9 monsieur Courville va maintenant prendre
10 quelques minutes pour vous rappeler les
11 changements que nous proposons dans la région
12 des Laurentides-Lanaudière.

13 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

14 Merci, maître Fiset.

15 Alors, les changements que nous proposons dans
16 la région des Laurentides-Lanaudière découlent
17 des constats qui se dégagent de l'analyse de
18 l'évolution (inaudible) de la population
19 électorale de la région.

20 Ah! J'ai une bonne voix, mais pas si forte.

21 Alors donc, les changements que nous proposons
22 découlent de l'analyse que nous avons faite de
23 l'évolution récente de la population électorale
24 de la région. À partir de cette évolution, la
25 Commission est en mesure d'estimer les tendances

1 à venir de manière à proposer une délimitation
2 équilibrée pour les deux prochaines élections
3 générales.
4 Ainsi, nous avons d'abord constaté que depuis la
5 dernière révision de la carte électorale, la
6 région des Laurentides-Lanaudière est celle dont
7 la population électorale a le plus augmenté au
8 Québec. Elle compte d'ailleurs près de 100 000
9 électeurs de plus qu'en 2007. En fait, toutes
10 les circonscriptions de cette région ont
11 enregistré des augmentations de leur nombre
12 d'électeurs depuis cette date.
13 En conséquence de cette hausse, la région
14 présente maintenant cinq circonscriptions qui
15 sont soit en situation d'exception positive,
16 soit en voie de le devenir. Il s'agit des
17 circonscriptions de Mirabel et de Rousseau qui
18 comptent un nombre d'électeurs supérieur à la
19 limite maximale permise par la loi et des
20 circonscriptions de Blainville, de Bertrand et
21 de Joliette dont le nombre d'électeurs pourrait
22 bientôt dépasser cette limite maximale.
23 Selon notre analyse, la région de Laurentides-
24 Lanaudière présente maintenant un nombre de
25 circonscriptions inférieur à son poids électoral

1 dans l'ensemble du Québec et elle est
2 actuellement la région la plus sous-représentée
3 parmi les régions du Québec.
4 Dans ce contexte, nous proposons d'ajouter deux
5 circonscriptions dans la région de Laurentides-
6 Lanaudière afin que les électeurs y soient
7 représentés de façon juste et équitable.
8 La première circonscription que nous proposons
9 d'ajouter est formée des territoires issus des
10 circonscriptions de Blainville, Masson et
11 Mirabel. Son introduction a pour but de
12 diminuer le nombre d'électeurs des
13 circonscriptions de Mirabel et de Blainville.
14 Cette nouvelle circonscription, que nous
15 proposons d'appeler Les Plaines, comprend la
16 partie du territoire de la ville de Mirabel
17 située à l'est de l'autoroute des Laurentides,
18 la ville de Sainte-Anne-des-Plaines ainsi que le
19 secteur de La Plaine de la ville de Terrebonne.
20 À la suite de l'introduction de la nouvelle
21 circonscription des Plaines, il devient
22 nécessaire d'augmenter le nombre d'électeurs de
23 la circonscription de Masson à un niveau qui
24 satisfait le critère numérique de la loi.
25 À cette fin, la Commission propose d'y joindre

1 le secteur de Lachenaie de la ville de
2 Terrebonne qui fait actuellement partie de la
3 circonscription de l'Assomption.
4 De plus, nous proposons que la partie de la
5 ville de Blainville, qui avait été transférée
6 dans la circonscription de Groulx lors de la
7 dernière révision de la carte électorale, soit
8 réintégrée dans sa circonscription d'origine,
9 c'est-à-dire Blainville.
10 La seconde circonscription que nous proposons
11 d'ajouter est située au nord de la ville de
12 Saint-Jérôme. Elle est formée à partir des
13 circonscriptions actuelles de Bertrand et de
14 Rousseau. Elle comprend les villes de Prévost
15 et de Saint-Sauveur, les municipalités de
16 Piedmont, de Saint-Hippolyte et de Sainte-Sophie
17 ainsi que la paroisse Sainte-Anne-des-Lacs. Le
18 nom que nous proposons pour cette nouvelle
19 circonscription est Prévost.
20 Comme précédemment, on doit faire certains
21 ajustements. Donc, à la suite de l'introduction
22 de la circonscription de Prévost, des
23 modifications à la délimitation des
24 circonscriptions de Bertrand et Rousseau sont
25 requises afin qu'elles prennent un nombre

1 d'électeurs supérieur à la limite minimale
2 permise par la loi.
3 À cette fin, nous proposons d'abord de
4 transférer les municipalités de Chertsey et de
5 Rawdon de la circonscription de Rousseau à celle
6 de Bertrand. Ensuite, nous suggérons de retirer
7 de la circonscription de Joliette la
8 municipalité de Saint-Jacques et les paroisses
9 de Saint-Liguori et de Sainte-Marie-Salomé et de
10 les intégrer à celles de Rousseau.
11 Avec ces modifications, les territoires des
12 circonscriptions de Rousseau et de Joliette
13 correspondent intégralement à ceux des MRC de
14 Montcalm et de Joliette.
15 La proposition de délimitation établirait donc
16 17 circonscriptions dans la région de
17 Laurentides-Lanaudière plutôt que 15. Afin
18 d'assurer une représentation juste et équitable
19 aux électeurs de cette région, au total huit des
20 15 circonscriptions actuelles de la région des
21 Laurentides-Lanaudière sont touchées par les
22 changements que nous proposons.
23 Nous tenons à souligner que tout au long de
24 l'élaboration de cette proposition, nous avons
25 prêté une attention particulière au respect des

1 limites administratives de la région,
2 principalement à celles des MRC et de la
3 communauté métropolitaine de Montréal, laquelle
4 serait presque intégralement respectée avec cette
5 proposition de délimitation.

6 Alors, voilà qui résume la proposition de
7 délimitation dans la région de Laurentides-
8 Lanaudière.

9 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

10 Cela étant dit, il est maintenant temps de vous
11 laisser la parole. Nous sommes prêts à écouter
12 vos commentaires et suggestions sur notre
13 proposition de délimitation.

14 Afin de nous assurer de bien saisir vos
15 interventions et de nous les rappeler
16 ultérieurement quand nous étudierons à nouveau
17 le dossier, la présente audition publique est
18 enregistrée. C'est madame Catherine Lagacé,
19 secrétaire de la Commission, qui appellera tour
20 à tour les participants dans l'ordre où ils se
21 sont inscrits.

22 Pour ceux qui ne sont toujours pas inscrits,
23 mais qui tiendraient à nous faire part de leurs
24 commentaires aujourd'hui, nous vous invitons
25 simplement à aller vous inscrire auprès de

1 madame France Theriault, qui est à l'entrée, et
2 par la suite vous pourrez venir vous exprimer
3 devant la Commission.

4 Donc, madame Lagacé.

5 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

6 Oui. Alors, nous avons une seule inscription,
7 qui est madame Marie-Ève Ringuette. Toutefois,
8 je vois que madame Ringuette n'est pas dans la
9 salle en ce moment, je crois qu'elle est en
10 route.

11 Alors, parmi les gens, si vous souhaitez
12 intervenir véritablement, il n'y a pas de gêne,
13 vous pouvez vous présenter sans problème.

14 Je vous prierais de, évidemment, parler au micro
15 et puis de vous identifier avant de commencer.
16 Merci.

17 - - - - -

18 **INTERVENTION DE M. MARIO RACETTE**

19 - - - - -

20 **M. MARIO RACETTE :**

21 Mario Racette. J'ai été candidat dans Rousseau,
22 puis je voulais juste dire que c'est un
23 découpage très très intelligent. Merci.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Merci beaucoup.

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 Merci.

3 - - - - -

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 C'est gentil à vous.

6 Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui
7 aimeraient s'exprimer?

8 Évidemment, vous êtes là, c'est parce que vous
9 aviez...

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Profitez-en.

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 ... un grand intérêt, donc vous avez
14 certainement des idées, des commentaires...

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 On pourrait bien vous demander...

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 ... des réflexions.

19 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

20 ... d'où les gens viennent, en fait, d'où ils
21 sont. D'où êtes-vous?

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 De quelle région vous êtes?

24 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

25 De quelle région? Quelle circonscription?

1 Quelle municipalité?

2 - - - - -

3 **INTERVENTION DE Mme JOSYANNE FOREST**

4 - - - - -

5 **Mme JOSYANNE FOREST :**

6 De Lanaudière, présentement dans Joliette,
7 j'habite la ville de Saint-Jacques.

8 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

9 Seriez-vous assez gentille pour... on va vous
10 faire parler un petit peu, on va profiter de
11 vous.

12 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

13 Venez nous voir. Venez nous voir.

14 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

15 Parce qu'on est là pour ça, dans le fond, on est
16 là pour ça, alors si on vous voit...

17 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

18 Prenez le temps de vous asseoir.

19 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

20 Et nous sommes heureux d'avoir quelqu'un de
21 Saint-Jacques.

22 **Mme JOSYANNE FOREST :**

23 Bonjour. Josyanne Forest, j'habite dans
24 Lanaudière, plus précisément à Saint-Jacques-de-
25 Montcalm, donc je suis vraiment touchée...

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 Oui.

3 **Mme JOSYANNE FOREST :**

4 ... parce que présentement je suis dans Joliette
5 et donc je m'en irais dans Rousseau.

6 Je suis conseillère municipale à Saint-Jacques,
7 donc le découpage au niveau de la MRC Montcalm,
8 c'est sûr que ça m'interpellait aussi. Comme
9 mon collègue a dit au niveau de Rousseau, là,
10 tout à l'heure, là, c'est intéressant parce que
11 c'est vraiment un regroupement au niveau de la
12 MRC.

13 Ça fait que c'était pour ça, je voulais voir un
14 petit peu qu'est-ce qui en était, puis qu'est-ce
15 que les gens pensaient aussi, ça fait que d'où
16 ma venue aujourd'hui.

17 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

18 Donc, je comprends que pour vous, ça pourrait
19 être une limitation...

20 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

21 Pour vous, vous trouvez que c'est correct?

22 **Mme JOSYANNE FOREST :**

23 Oui. Oui, c'est ça, pour l'avoir regardé...

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Surtout à cause de la MRC, vous dites, c'est-à-

1 Bonjour.

2 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

3 Bonjour.

4 **M. SERGE HAMELIN :**

5 Moi, je demeure à Mascouche, donc comté de
6 Masson, et puis ce que j'ai compris du
7 découpage, là, c'est qu'il y a certaines...
8 certains territoires de -- voyons! --
9 anciennement de Terrebonne qui vont devenir dans
10 Masson et puis des territoires dans le bout de
11 La Plaine aussi qui vont... et cetera.

12 Je voulais juste savoir, est-ce qu'on prend les
13 relevés, dans ces modifications-là, des moyennes
14 d'âge et des moyennes de revenus?

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 Les moyennes d'âge et les moyennes de revenus?

17 **M. SERGE HAMELIN :**

18 Oui?

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 Ce ne sont pas des critères qui sont considérés,
21 je dirais, individuellement. C'est sûr qu'on a
22 des critères... ce qu'on appelle les communautés
23 naturelles...

24 **M. SERGE HAMELIN :**

25 Oui.

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 ... ce sont des critères démographiques,
3 sociologiques et géographiques. Donc, c'est un
4 ensemble de facteurs qui sont considérés.

5 Donc, évidemment, on ne parle pas de taux de
6 revenus en tant que tel, là, mais c'est sûr
7 qu'on va essayer de voir si ce qu'on voit côté
8 développement résidentiel, unifamiliale, densité
9 de la population, tout ce qui s'appelle les
10 réseaux routiers, de façon économique également,
11 est-ce qu'on est davantage agriculture,
12 touristique, alors c'est un amalgame de facteurs
13 qui sont pris en considération.

14 **M. SERGE HAMELIN :**

15 C'est les... qui sont pris en considération.

16 **Me LUCIE FISET, présidente :**

17 Oui.

18 **M. SERGE HAMELIN :**

19 Parce que, évidemment, un changement de la
20 moyenne d'âge ou un changement de moyenne de
21 revenus a des impacts sur énormément de choses,
22 dont les priorités du comté...

23 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

24 Hum hum.

25 **M. SERGE HAMELIN :**

1 ... les questions budget, en tout cas, nommez-
2 en, il y en a une panoplie. Donc, je pense que
3 c'est deux (2) éléments qu'il serait important
4 de tenir compte lors de ce découpage électoral-
5 là pour voir si : est-ce que le comté va
6 changer? Est-ce qu'il va être... va-t-il
7 donner... va-t-il avoir la même philosophie
8 locale qu'ils avaient dans l'ancien découpage?
9 Alors, c'est juste une suggestion.

10 Merci beaucoup.

11 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

12 Merci à vous.

13 Monsieur Courville?

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

15 Oui, bien simplement pour...

16 **M. SERGE HAMELIN :**

17 Oui.

18 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

19 ... préciser, là, c'est qu'au fond, votre
20 question, elle est très pertinente, mais ce sont
21 des... quand on parle de communauté naturelle,
22 comme le disait maître Fiset, c'est que tous ces
23 facteurs-là sont pris en compte pour essayer de
24 délimiter des choses qui soient cohérentes,
25 autrement dit que le découpage qu'on fait soit

1 cohérent. Il y a un critère numérique dans la
2 loi, puis il y a un critère aussi communauté
3 naturelle, c'est pour ça qu'on peut jouer de
4 plus ou moins 25 %...

5 **M. SERGE HAMELIN :**

6 O.K.

7 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

8 ... mais en tenant compte -- dans le cas ici, on
9 a beaucoup tenu compte des limites
10 administratives également. Mais sur le plan
11 individuel ou personnel, évidemment on n'en
12 tient pas compte, mais sur le plan des cohortes
13 globales, oui.

14 **M. SERGE HAMELIN :**

15 Oui. O.K.

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 En termes d'électeurs, évidemment, là.

18 **M. SERGE HAMELIN :**

19 Bien, c'est... je vous remercie beaucoup, c'est
20 important.

21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

22 Oui.

23 **M. SERGE HAMELIN :**

24 Mais je vous inviterais peut-être à un moment
25 donné à vérifier si ces deux facteurs-là n'ont

1 pas une influence sur...

2 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

3 Bien, vous savez, la carte...

4 **M. SERGE HAMELIN :**

5 ... sur la... la vie politique des gens.

6 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

7 Oui. Mais vous savez, la carte doit être bonne

8 d'une certaine façon, entre guillemets, pour

9 deux élections...

10 **M. SERGE HAMELIN :**

11 Oui.

12 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

13 ... et elle est revue à peu près aux 10 ans, là.

14 **M. SERGE HAMELIN :**

15 Hum hum.

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 Élection normale, on ne parle pas d'élection...

18 **M. SERGE HAMELIN :**

19 Vous allez... je vais être vieux quand vous

20 allez me revoir.

21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

22 C'est ça. Alors donc, automatiquement s'il y a

23 des choses qui bougent, la carte va se modifier,

24 là, va être modifiée.

25 **M. SERGE HAMELIN :**

1 Bon. Bien, merci beaucoup.

2 - - - - -

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 Merci à vous...

5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

6 Merci.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 ... d'avoir pris la parole.

9 Est-ce qu'il y en a d'autres qui oseraient? Oh!

10 - - - - -

11 **INTERVENTION DE M. MARC LAUZON**

12 - - - - -

13 **M. MARC LAUZON :**

14 Marc Lauzon, j'habite à Saint-Jacques moi aussi,
15 dans le comté qui devra devenir Rousseau.

16 J'avais un questionnement, je ne sais pas si
17 vous avez eu le même questionnement, est-ce que
18 ce serait faisable que la nomenclature de
19 Rousseau devienne Montcalm à ce moment-là, vu
20 que c'est complètement la municipalité de... la
21 MRC de Montcalm ou ça restera Rousseau à ce
22 moment-là?

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 De modifier le nom, vous voulez dire?

25 **M. MARC LAUZON :**

1 Oui.

2 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

3 Hum hum.

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 O.K. Il y a effectivement une possibilité, la
6 Commission est là également pour regarder les
7 dénominations des circonscriptions.

8 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

9 On entend, on écoute.

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 Oui, c'est ça, on écoute. Alors, s'il y a des
12 représentations à cet effet-là, allez-y.

13 **M. MARC LAUZON :**

14 Bien, c'est ça, dans le fond, ce serait, selon
15 moi, plus simple pour les gens qui sont là de se
16 reconnaître étant la MRC de Moncalm. Je ne dis
17 pas que Rousseau n'est pas un beau nom, mais
18 comme c'est la MRC complète qui se ramasse dans
19 ce nouveau comté-là, les gens seraient un petit
20 peu plus... s'identifieraient peut-être un petit
21 peu plus à leur comté justement, là, étant de la
22 MRC. C'est une proposition, là.

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Est-ce que vous avez déjà...

25 **M. MARC LAUZON :**

1 Sondé?

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Oui, j'allais dire sondage, mais je pense
4 sondage est fort un peu, mais est-ce
5 qu'effectivement...

6 **M. MARC LAUZON :**

7 Non, j'ai sondé mon moi-même et...

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Non, mais des fois il y a des propositions, je
10 ne sais pas, par les municipalités ou les écoles
11 ou quoi que ce soit, puis c'est quelque chose...

12 **M. MARC LAUZON :**

13 Ah non, pas du tout.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 ... qui a ressurgi...

16 **M. MARC LAUZON :**

17 Ça vient de sortir, là.

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 Ça vient de sortir de votre...

20 **M. MARC LAUZON :**

21 Mais je n'avais pas allumé que c'était la MRC
22 Montcalm directement qui était touchée, là.

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 D'accord.

25 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

1 Comme vous savez, la Commission essaie de
2 respecter les limites des municipalités et des
3 MRC, je suis content de voir qu'ici on a reconnu
4 le travail qu'on a fait.

5 Et pour ce qui... c'est aussi une capacité de...
6 une obligation de la Commission de nommer les
7 noms de comtés.

8 **M. MARC LAUZON :**

9 O.K.

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Il y a un certain nombre de propositions qui
12 nous sont faites un peu partout sur le
13 territoire et, bon, moi, je pense que votre
14 proposition est recevable techniquement et on
15 est content de la recevoir, on va l'analyser
16 avec la Commission de toponymie très
17 certainement.

18 Personne ne sait pourquoi on a appelé ça
19 Rousseau un jour? Moi, je ne le sais pas
20 personnellement.

21 **Me LUCIE FISET, présidente :**

22 On va le vérifier.

23 **M. MARC LAUZON :**

24 Parfait.

25 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

1 On va vérifier ça.
2 **Me LUCIE FISET, présidente :**
3 Je peux vous le dire.
4 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
5 (Inaudible) Jean-Jacques Rousseau.
6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
7 Pardon?
8 **M. MARC LAUZON :**
9 (Inaudible).
10 **Me LUCIE FISET, présidente :**
11 Jacques Rousseau.
12 **M. MARC LAUZON :**
13 (Inaudible).
14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
15 Bien oui, c'est ça.
16 **Me LUCIE FISET, présidente :**
17 Prenez le micro parce que c'est enregistré, on
18 aime avoir les motivations...
19 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
20 Oui.
21 **Me LUCIE FISET, présidente :**
22 ... puis (inaudible) derrière tout cela.
23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
24 Jacques Rousseau.
25 **M. MARC LAUZON :**

1 Bien, monsieur Rousseau parce que moi je pensais
2 que c'était en l'honneur de Jean-Jacques, mais
3 j'ai fait des recherches...

4 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

5 C'est Jacques.

6 **M. MARC LAUZON :**

7 ... c'est un grand botaniste qu'il y avait...

8 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

9 C'est Jacques.

10 **M. MARC LAUZON :**

11 ... puis ça je trouverais ça un peu dommage
12 qu'on...

13 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

14 Oui.

15 **M. MARC LAUZON :**

16 ... qu'on le change parce que...

17 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

18 Jacques Rousseau.

19 **M. MARC LAUZON :**

20 ... c'est quelqu'un qui...

21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

22 C'est Jacques Rousseau.

23 **M. MARC LAUZON :**

24 ... c'est rare des botanistes qui ont été
25 reconnus. Des (inaudible) puis tout ça, on en

1 a bien, là, mais...

2 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

3 Et spécialiste du nord et des Autochtones.

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Oui.

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 Très bien.

8 **M. MARC LAUZON :**

9 Il y a même une montagne qui a été nommée en
10 quelque part à son nom.

11 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

12 Oui oui, en plus.

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 Bien, c'est l'exercice que nous faisons.
15 Lorsqu'il y a des propositions de nouvelles
16 dénominations, nous allons voir l'historique, la
17 justification, évidemment la pérennité également
18 dans le temps de cette... de ce nom-là pour la
19 circonscription.

20 **M. MARC LAUZON :**

21 En tout cas, pour ma part, je l'aime bien, là.

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Et si ça peut vous intéresser...

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Vous l'aimez bien!

1 **Me SIMON-JACQUES CHOUINARD**
2 procureur de la poursuite :
3 ... j'ai déjà publié sa biobibliographie
4 (inaudible).

5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
6 Hé bien! Merci...

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**
8 Merci.

9 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
10 ... des commentaires.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**
12 Pour l'information.

13 - - - - -
14 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

15 Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui
16 aimeraient s'adresser à la Commission pour
17 s'exprimer?

18 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
19 Comme on dit dans les classes : il y en a qui
20 n'ont pas parlé dans ce coin-là, là!

21 **Me LUCIE FISET, présidente :**
22 Je n'osais pas dire : «Vous!»

23 - - - - -
24 **INTERVENTION DE M. SIMON SAVIGNAC**

25 - - - - -

1 **M. SIMON SAVIGNAC :**

2 Bonjour, je me présente -- oh, excusez-moi --
3 Simon Savignac, je suis l'attaché politique de
4 François Legault, député de l'Assomption, et je
5 suis en compagnie de ma collègue ici, Denise
6 Larouche...

7 **Mme DENISE LAROCHE :**

8 Bonjour.

9 **M. SIMON SAVIGNAC :**

10 ... qui est du bureau du député de Masson.
11 Donc, nous étions ici sous une perspective
12 d'écoute...

13 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

14 Hum hum.

15 **M. SIMON SAVIGNAC :**

16 ... entendre un peu ce que les citoyens avaient
17 à vous partager concernant la proposition.
18 Mais de notre côté on... dans l'ensemble on
19 salue la... on salue l'ensemble de la
20 proposition qui, selon nous, répond à une
21 réalité démographique...

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Hum hum.

24 **M. SIMON SAVIGNAC :**

25 ... et qui... donc...

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**
2 Vous êtes d'accord avec la proposition?
3 **M. SIMON SAVIGNAC :**
4 Voilà. On est content d'être ici pour écouter,
5 puis...
6 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
7 Et on est content de vous accueillir.
8 **M. SIMON SAVIGNAC :**
9 Ça me fait plaisir.
10 **Me LUCIE FISET, présidente :**
11 On est content de vous accueillir et de vous
12 avoir entendu.
13 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
14 Bien oui.
15 **Me LUCIE FISET, présidente :**
16 Un grand merci.
17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
18 En arrière là-bas, là, les «back benchers», là!
19 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
20 Les «back»...
21 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**
22 Monsieur a parlé.
23 **Me LUCIE FISET, présidente :**
24 Bien, écoutez, on attend toujours...
25 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

1 On peut suspendre.
2 **Me LUCIE FISET, présidente :**
3 ... Marie-Ève Ringuette.
4 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**
5 Peut-être qu'on peut suspendre?
6 **Me LUCIE FISET, présidente :**
7 Bien, c'est ça, je vais suspendre dans l'attente
8 de l'arrivée de madame Ringuette, qui est
9 directrice générale du Parti libéral du Québec.
10 **UNE INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE :**
11 Je viens de l'appeler, elle est en route, mais
12 si vous voulez attendre un petit peu...
13 **Me LUCIE FISET, présidente :**
14 Oui, c'est ça.
15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
16 Oui, oui.
17 **Me LUCIE FISET, présidente :**
18 On va attendre, on va suspendre...
19 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
20 On va faire un ajournement.
21 **Me LUCIE FISET, présidente :**
22 ... tout siplement. Et puis... on va faire un
23 ajournement obligé, puis lorsqu'elle arrivera,
24 on l'accueillera.
25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1 Comme on dit : période de questions libre,
2 (inaudible)!

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 Merci.

5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

6 Merci, à bientôt. J'imagine qu'elle va se
7 pointer, de toute façon.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Ah, oui, oui, elle s'en vient.

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Elle s'en vient.

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 Madame a dit qu'elle s'en vient.

14 - - - - -

15 **INTERVENTION DE Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE**

16 - - - - -

17 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

18 Bonjour.

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 Bienvenue...

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 Merci.

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 ... de nouveau...

25 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

1 Oui.

2 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

3 ... parmi nous.

4 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

5 Alors, je...

6 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

7 Donc, juste pour les fins de l'enregistrement,
8 alors c'est Marie-Ève Ringuette qui prend la
9 parole, Marie-Ève Ringuette est directrice
10 générale du Parti libéral du Québec.

11 Alors, c'est à vous.

12 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

13 Merci.

14 Bonjour, Madame la présidente, Messieurs les
15 commissaires. Ça me fait plaisir d'être ici
16 aujourd'hui pour vous présenter notre mémoire
17 pour la région de Lanaudière.

18 Juste fait à noter, là, je vais modifier parce
19 qu'on a... il y a une coquille, il y a un
20 élément du mémoire des Laurentides qui s'est
21 retrouvé dans le mémoire, je viens de m'en
22 apercevoir.

23 Alors, si on commence avec... la région de
24 Lanaudière compte actuellement sept
25 circonscriptions qui totalisent plus de 374 000

1 électeurs. La composition actuelle et projetée
2 des circonscriptions ne comprend pas plus de 17
3 000 électeurs qui ont été transférés dans une
4 autre région administrative, soit les
5 Laurentides.

6 La région de Lanaudière comprend une seule
7 circonscription au-dessus de la moyenne
8 provinciale, alors nous nous interrogeons sur
9 l'utilité de faire des changements aux limites
10 territoriales de quatre des sept comtés de la
11 région.

12 De plus, considérant les sept comtés d'exception
13 qui ont été considérés dans le rapport de la
14 carte électorale présentée en mars dernier, le
15 calcul de la moyenne provinciale de 48 387
16 électeurs devrait être révisée à 49 498
17 électeurs. Ça fait quelques audiences que je
18 vous en parle parce que le fait que nous
19 considérons ces comtés dans une classe à part,
20 il faut aussi le considérer lors du calcul de la
21 moyenne.

22 Je vais maintenant vous présenter notre vision
23 sur la répartition des municipalités à travers
24 les MRC parce que, comme on en a parlé au cours
25 des dernières semaines, c'est important pour

1 nous que la majorité des circonscriptions se
2 retrouvent, en fait, dans une même MRC. En fait,
3 que la MRC ne soit pas divisée en deux et en
4 trois comtés parce que pour la population ça
5 devient très difficile d'avoir les bons services
6 et le travail d'un député, bien qu'il ne s'agit
7 pas du sujet ici, vient à être plus difficile à
8 réaliser.

9 Alors, si on prend les MRC qui sont présentes
10 dans la région de Lanaudière, tout d'abord la
11 MRC d'Autray, qui se retrouve entièrement dans
12 la circonscription de Berthier, c'est une très
13 bonne... un très (inaudible). Par contre, les
14 autres municipalités de cette circonscription
15 proviennent de la MRC Matawinie qui, elle, a été
16 divisée dans les Laurentides.

17 Donc, pour revenir avec les 17 000 électeurs que
18 je vous parlais plus tôt, ces quatre... ces
19 quatre municipalités-là, leurs services sont
20 dans Lanaudière alors qu'on leur demande d'être
21 un électeur d'une circonscription de Lanaudière
22 -- des Laurentides, pardon.

23 Donc, la MRC de Joliette, quant à elle, comprend
24 entièrement la circonscription de Joliette avec
25 plus de 52 000 électeurs suite au retrait de

1 trois municipalités de la MRC de Montcalm, ce
2 qui respecte les principes sous-jacents à une
3 refonte de la carte électorale.
4 La MRC de l'Assomption, qui comprend la ville de
5 l'Assomption et une partie de Repentigny, se
6 voit divisée en deux avec la circonscription
7 portant le même nom.
8 Il est fort probable qu'avec l'évolution de la
9 moyenne électorale il pourrait être possible un
10 jour que la ville de Repentigny forme à elle
11 seule une seule circonscription électorale, tout
12 en respectant les écarts admissibles. C'est-à-
13 dire que lorsqu'un jour la moyenne d'électeurs
14 par comté sera de 60 000 électeurs, la ville de
15 Repentigny pourra être formée entièrement de la
16 ville dans une circonscription.
17 La situation de la MRC Les Moulins est
18 problématique. Trois circonscriptions y sont
19 présentes, alors que la population électorale
20 est de 115 998 électeurs, ce qui pourrait être
21 divisé en deux circonscriptions de 57 000
22 électeurs au lieu de devoir les répartir dans
23 trois circonscriptions.
24 Tel que mentionné précédemment, la MRC Matawinie
25 ne bénéficie pas d'une juste représentation

1 régionale. Les électeurs de Lanaudière de six
2 municipalités, soit plus de 17 700 personnes,
3 sont dans une circonscription d'une autre région
4 administrative.
5 Je vais ici revenir sur les différents
6 changements proposés par votre rapport. Donc, il
7 nous apparaît que la formation du comté de Les
8 Plaines à 38 000 électeurs, soit moins 20 % par
9 rapport à l'écart de la moyenne provinciale,
10 c'est un comté qui est créé et qui est trop peu
11 nombreux.
12 C'est pour nous difficile de le justifier parce
13 que 38 000 électeurs c'est trop faible, ce qu'on
14 vient faire c'est de vraiment «dépeupler» -- le
15 terme n'est pas exact -- les comtés actuels en
16 très grand nombre, tout en en conservant
17 certains dans les moyennes acceptables. Il faut
18 éviter aussi qu'une municipalité se retrouve
19 dans plus de deux comtés, tel est le cas.
20 Donc, si on va avec Berthier, premièrement la
21 proposition fait en sorte que la circonscription
22 qui compte les municipalités de la MRC d'Autray
23 permet de bien respecter les limites naturelles.
24 Par contre, les municipalités de la MRC
25 Matawinie sont divisées en deux, soit Berthier

1 et Bertrand.
2 Ensuite, pour la proposition sur Joliette,
3 l'écart de 7 % actuel ne devrait pas occasionner
4 de révision des limites électorales. La révision
5 des limites ne vise qu'un seul objectif, soit
6 celui de la création d'un nouveau comté, trop
7 peu peuplé, et on parle ici de Les Plaines.
8 Par contre, le déplacement des municipalités de
9 Saint-Jacques, Saint-Liguori et Sainte-Marie-
10 Salomé de Joliette vers Rousseau sera bénéfique
11 parce qu'il permettra de ramener toutes ensemble
12 les municipalités de la MRC de Montcalm.
13 Ensuite, lorsque nous allons vers l'Assomption,
14 en fait pour l'Assomption et Masson, le problème
15 c'est la création de Les Plaines qui fait qu'on
16 vient «dépeupler» grandement ces deux comtés-là.
17 Rousseau. Rousseau qui était le comté en
18 exception et, bien sûr, à 64 000 électeurs, il
19 faut venir faire un changement à ce comté-là,
20 mais pas n'importe quel changement et non plus
21 ne pas laisser des municipalités -- et là, je
22 viens parler des Laurentides au complet -- des
23 municipalités du côté des Laurentides alors que
24 ce sont des municipalités de Lanaudière.
25 Ensuite, Prévost -- pardon, pas Prévost, Les

1 Plaines. La présence d'une portion de Mirabel à
2 ce comté contrevient aux principes des limites
3 naturelles.

4 Finalement, dans le but de contribuer aux
5 audiences de la Commission de la représentation
6 électorale, nous vous demandons à ce que les
7 limites territoriales de la région de Lanaudière
8 soient refaites parce qu'il est important de
9 rééquilibrer les circonscriptions de la région
10 de Lanaudière afin que les électeurs puissent
11 bénéficier d'une représentativité effective.

12 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

13 Madame...

14 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

15 Et je m'excuse, il y a quelques petites
16 coquilles sur mon document, je vais vous faire
17 parvenir une version révisée.

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 Merci.

20 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

21 Madame... oui?

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Monsieur Courville m'avait demandé...

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Oui, O.K.

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 ... de prendre la parole.

3 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

4 D'accord.

5 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

6 Non.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Non? O.K. Monsieur Jean, allez-y.

9 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

10 Je comprends que c'est toujours embêtant de bien
11 voir les chiffres, mais j'ai l'impression que
12 certains de vos raisonnements sont basés sur les
13 données actuelles ou même les données de 2007.
14 Quand vous mentionnez, là, tout récemment,
15 l'Assomption et Masson, nous, ce qu'on voit dans
16 les perspectives démographiques, c'est 46 000 et
17 47 000, donc tout près de la moyenne dès
18 l'élection de 2018 normalement, en 2017, et pour
19 atteindre pour Masson 52 000 et l'Assomption,
20 bien, 49 000.

21 Donc, autrement dit, votre conclusion ou votre
22 analyse, vous dites que ça réduit la population
23 électorale de façon trop importante, moi, je ne
24 la vois pas cette réduction-là. En tout cas sur
25 les chiffres sur lesquels on a pu voir.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :

En fait, mon argument principal...

M. BRUNO JEAN, commissaire :

Donc...

Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :

... ici à vous présenter aujourd'hui, c'est surtout au niveau du fait que plusieurs municipalités qui sont mises dans des comtés de Lanaudière sont, en fait -- et l'inverse, là, les deux se sont appliqués -- principalement c'est que lorsqu'on est dans les Laurentides et des comtés comme Bertrand, on retrouve des municipalités, Saint-Donat, Chertsey, Notre-Dame-de-la-Merci, dans un comté très Laurentides, et, donc, j'ai de la misère après ça à prendre les propositions faites pour Lanaudière et dire : D'accord, c'est les bonnes propositions. Parce qu'il vous manque des municipalités, donc... déjà qu'il vous manque des municipalités, je ne peux pas voir comment que c'est le bon découpage qu'il faut pour la prochaine campagne électorale.

Vous avez des données que je n'ai pas. En même temps, lorsqu'on regarde les données sur le territoire agricole, on voit que le terrain --

1 les terrains de Lanaudière ne sont pas tous
2 peuplés également parce qu'il y a plus de 50 %
3 du terrain qui est...

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Zoné.

6 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

7 ... agricole, donc c'est sûr et certain qu'il y
8 a des zones, il y a des bandes qui vont être
9 très peuplées, qui peuvent être développées,
10 tout à fait, ça s'est fait beaucoup dans les
11 dernières années, mais on voit aussi qu'il y a
12 beaucoup... donc de ne pas juste diviser le
13 territoire en disant : il faut créer un comté.
14 Peut-être que ce comté-là, comme hier on
15 représentait dans Mirabel, ce comté-là va être
16 peuplé juste à 50 %.

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 Comme vous avez fait référence à hier, je vais
19 me permettre aussi de faire la même référence.

20 Hier, il avait été question un peu du même jeu
21 de municipalités, tout ça, mais, évidemment, ce
22 n'est pas facile de faire l'adéquation entre des
23 réalisations, là, entre des réalités et puis des
24 entités qui ne sont pas du même ordre.

25 Il y a 125 circonscriptions au Québec, il y a 87

1 MRC plus 14 municipalités qui ont des
2 compétences de MRC, il y a 1110 municipalités,
3 donc faire l'adéquation entre le 125 et le 1110,
4 puis le 87, c'est un jeu qui n'est pas évident.
5 Mais j'aimerais peut-être revenir sur votre
6 base, vos fondations, hein, quand on bâtit un
7 édifice, les fondations sont importantes.
8 Vous parlez toujours de 118 circonscriptions,
9 mais quand on fonctionne pour faire refaire la
10 carte électorale ou, en tout cas, revoir la
11 carte électorale du Québec, on fonctionne avec
12 125, nous. Or, il y en a une qui nous échappe,
13 ce sont les Îles-de-la-Madeleine qui sont une
14 exception reconnue par la loi depuis 1895, on
15 n'a pas le choix de... mais on la considère
16 quand même.
17 Et les exceptions dont vous faites état, les six
18 autres, je ne vois pas comment on pourrait les
19 soustraire du 125 puisque ce sont à la limite,
20 au départ, toutes les circonscriptions sont sur
21 le même pied d'égalité et quand on arrive à
22 reconnaître des exceptions c'est parce qu'il y
23 a des situations particulières qu'on doit
24 justifier en vertu de la loi et ainsi de suite.
25 Donc, je trouve ça un peu... je ne sais pas

1 comment vous arrivez à faire votre calcul.
2 Cela étant dit, quand on prend votre calcul et
3 qu'on se met à jouer avec, on réalise que ça
4 crée aussi des exceptions. Est-ce qu'il faudrait
5 les enlever encore du 118?

6 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

7 Tout à fait. Mais, dans le fond, ce que ça
8 demanderait sur ces comtés-là en exception qui
9 seraient trop peu peuplés, donc qui seraient à
10 36 000 électeurs ou à peu près, là, je n'ai pas
11 le chiffre exact en tête, mais ce que ça ferait
12 c'est que c'est sur ces comtés-là, dans le fond,
13 que vous devriez revoir les limites au lieu de
14 revenir les limites sur les comtés qui vont...
15 qui sont tout près de la majorité de 25 %, alors
16 qu'on sait tous très bien, par les études de
17 l'Institut de la statistique, que la population
18 va venir en croissance. Globalement la
19 population va venir en croissance. Donc,
20 techniquement, la moyenne des comtés va juste
21 augmenter.

22 Donc, au lieu de travailler sur la limite
23 supérieure, c'est de travailler sur la limite
24 inférieure et de s'assurer qu'eux ils ne
25 deviennent pas en dépopulation.

1 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

2 Hum.

3 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

4 Et la situation est telle que si on regarde dans
5 les comtés de la Rive-Sud lorsqu'on a créé le
6 comté de Sanguinet, quand on regarde le comté de
7 Sanguinet, celui de la dernière élection
8 générale et celui proposé ou celui qu'on a
9 actuellement, on voit que c'est un comté qui est
10 en bas du nombre d'électeurs par rapport à sa
11 région.

12 Ça fait que c'est la même situation que je
13 trouve... lorsqu'on crée un comté puis qu'il est
14 trop bas de la moyenne, ce n'est pas
15 nécessairement qu'il va atteindre la moyenne
16 dans une courte échéance.

17 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

18 Monsieur Jean?

19 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

20 Oui. Dans le fond, comme d'autres intervenants
21 avant vous l'ont rappelé, la Commission, par ses
22 audiences publiques aujourd'hui, voulait tester
23 l'hypothèse d'ajouter un comté, le comté Les
24 Plaines, dans ce secteur-ci de Laurentides-
25 Lanaudière. Je n'ai pas entendu directement ou

1 explicitement dans vos propos si votre
2 organisation avait une position sur la création
3 de ce comté-là à cet endroit-là?

4 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

5 Je vais vous le dire clairement. En fait, nous
6 sommes contre la création d'un comté dans
7 Lanaudière et nous sommes pour les régions
8 administratives respectées, c'est-à-dire que les
9 comtés qui font partie d'une région
10 administrative ne soient composés que des
11 municipalités de cette région administrative.

12 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

13 C'est clair. Merci.

14 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

15 Bienvenue.

16 **Me LUCIE FISET, présidente :**

17 Donc, si je me réfère -- je vais clore moi aussi
18 là-dessus -- si je me réfère à ce qui nous a été
19 dit hier soir, parce que pour nous c'est la
20 région Laurentides-Lanaudière, donc c'est la
21 région en tant que telle, on regarde le poids
22 électoral de la région, et lorsqu'on regarde le
23 poids électoral de la région on a un mouvement
24 d'électeurs, ça c'est un fait...

25 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

1 Oui.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 ... on ne peut pas le nier, on a...

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Les 100 000... les 100 000 électeurs, on ne peut
6 pas les cacher, là.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 ... on a un mouvement d'électeurs,
9 effectivement, de près de 100 000 électeurs,
10 donc c'est plus de deux circonscriptions
11 finalement qui se sont déplacées dans cette
12 région-là. Et là ce que nous entendons... ce que
13 nous avons entendu hier soir c'est : On ne veut
14 pas de la nouvelle circonscription...

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 Prévost.

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 ... de Prévost. Et ce qu'on entend aujourd'hui,
19 c'est que votre organisation ne veut pas de la
20 nouvelle circonscription de Les Plaines, c'est
21 bien ça?

22 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

23 Exactement. Exactement.

24 Et juste pour revenir, là, parce qu'il n'y a pas
25 foule d'intervenants derrière, donc je veux

1 juste rectifier aussi un point.
2 Sur la présentation faite hier pour les
3 Laurentides, on a aussi spécifié... on a aussi
4 donné quelques pistes sur le fait d'augmenter
5 les nombres d'électeurs par comté. Entre autres
6 pour le comté de Labelle, il était possible
7 d'aller faire l'aménagement, d'aller chercher
8 Sainte-Agathe qui était dans Bertrand
9 actuellement et de le ramener dans Labelle.
10 C'est un lien qui est naturel, ils font partie
11 de la même MRC, et ils ont déjà été ensemble
12 aussi. On a des... on sait que les gens de
13 Sainte-Agathe ne s'opposeraient pas à ce
14 changement-là.
15 Puis de plus ce qu'on demande, c'est que le
16 travail soit fait pour respecter les régions
17 administratives.
18 Quand on regarde le comté de Bertrand, déjà il
19 y a des corrections qui ont été faites la
20 dernière carte, ça devait être parce que ce
21 n'était pas un lien naturel. Quand on regarde à
22 Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie, c'était deux
23 municipalités qui avaient été mises dans
24 Rousseau la dernière élection et là on les a
25 ramenées dans Bertrand pour cette proposition-là

1 de carte-là, puis on l'appuie, puis on trouve
2 que c'est une bonne... une bonne idée.
3 Mais maintenant il y a encore des disparités
4 dans le comté de Bertrand, ça fait que ce qui va
5 être décidé au final -- il y a encore des
6 audiences, il y a encore beaucoup d'étapes à
7 franchir -- mais ce qui est important c'est de
8 ramener les choses où elles doivent être faites.
9 Puis si vos... parce que le problème qu'on a, on
10 n'a pas la même interprétation que vous sur
11 l'évolution de la population. Bien qu'on la
12 regarde, on n'est pas capable de dire exactement
13 à quel endroit que les gens vont installer leur
14 maison, des fois ça peut être sur des
15 territoires, des territoires qui sont vastes.
16 Est-ce qu'on demande pour une circonscription un
17 changement, une proposition de changement, une
18 révision territoriale, mais que, dans le fond,
19 les gens vont s'établir ailleurs et que... on va
20 se retrouver où? On va se retrouver avec un
21 comté trop peuplé la prochaine élection
22 encore.
23 Parce que ce qu'on veut éviter c'est au moins --
24 en tout cas, je pense -- qu'une circonscription
25 ne soit pas touchée à chaque révision de carte

1 électorale.

2 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

3 C'est notre souhait aussi.

4 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

5 Est-ce que je vous comprends bien, là, je veux
6 être bien sûr de saisir votre message, au fond
7 vous nous dites : réorganisez tout ça pour qu'on
8 n'ait pas de (inaudible).

9 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

10 Et ça fonctionne, parce que si après ça on prend
11 les moyennes régionales des circonscriptions,
12 quand on divise -- parce que je m'excuse de
13 contrevenir à ce que vous dites, Madame la
14 présidente, mais vous dites : nous, on prend
15 Laurentides-Lanaudière ensemble; par contre, il
16 existe des structures dans notre société, puis
17 ça s'appelle les régions administratives et il
18 y en a 17.

19 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

20 Hum hum.

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 Vous l'avez dit tantôt, aussi avec les MRC et
23 tout ça.

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Hum hum.

1 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

2 Pour moi, c'est évident que lorsque je regarde
3 un rapport comme ça, je me dis : bien, pourquoi
4 qu'on a tout mis ensemble, ces gens-là n'ont pas
5 les mêmes réalités reliées à leur économie,
6 n'ont pas les mêmes historiques, autant dans les
7 Laurentides on parle de tourisme autant que dans
8 Lanaudière c'est...

9 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

10 Hum hum.

11 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

12 ... l'agroalimentaire, l'agriculture.
13 Oui, l'industrie touristique est aussi présente,
14 mais pas dans la même mesure, c'est deux
15 réalités complètement différentes. Après ça de
16 penser que tout ça va ensemble...

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 Vous, vous êtes comptable, moi je suis géographe
19 historien, est-ce que je peux vous rappeler que,
20 sur une carte, une frontière ce n'est pas une
21 ligne droite, c'est un no man's land, c'est un
22 territoire.

23 Les limites entre les régions administratives ça
24 peut paraître une ligne sur une carte, mais sur
25 le terrain, on voit bien que c'est imbriqué. Et

1 c'était vrai comme ça dans l'histoire, quand on
2 avait des seigneuries, les seigneurs il y avait
3 une ligne sur leur plan de seigneurie, puis on
4 disait, bon, c'est Argenteuil, c'est Deux-
5 Montagnes.

6 Sauf que dans les faits, et on n'a qu'à le voir
7 avec les cadastres abrégés des seigneuries de la
8 province de Québec, on voit bien que la ligne
9 était comme ça d'un lot à l'autre et ça se
10 promenait.

11 Donc, je me dis qu'il y ait des endroits où il
12 y a des intersections, ou des recoupements, ou
13 des regroupements, ou des partages, c'est un peu
14 normal dans le contexte géographique du Québec
15 et, ça, vous avez ça dans plusieurs régions, pas
16 seulement dans Laurentides-Lanaudière, là. Vous
17 l'avez en Estrie-Centre-du-Québec...

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Hum hum.

20 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

21 ... d'ailleurs on s'en est parlé.

22 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

23 Peut-être que mon esprit est plus cartésien que
24 le vôtre, mais en même temps...

25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1 Je m'excuse de vous le rappeler, là, mais...

2 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

3 ... mais en même temps je ne peux pas adhérer à
4 ça parce que encore lorsqu'on était à Brossard
5 la semaine dernière, vous nous parliez que vous
6 aviez respecté les quartiers, et là on parle
7 d'un bloc de maisons.

8 Là, ici on parle des municipalités...

9 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

10 C'est ça.

11 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

12 ... que c'est des gens qui gèrent ces
13 municipalités-là, il y a des maires, il y a des
14 --bon, je ne vous dirai pas toutes les étapes,
15 vous les savez -- mais il y a des gens qui
16 s'occupent de ces municipalités-là qui, elles,
17 ont des liens. Puis les MRC, la logique derrière
18 les MRC, ils ont des territoires, puis les
19 territoires sont dans la région, il n'y a pas de
20 MRC qui touche à deux régions.

21 Ça fait que je veux peut-être être trop
22 cartésienne, mais c'est les structures qu'on a,
23 puis les gens ne sont pas tous pareils. Tu sais,
24 les gens des Laurentides... c'est sûr que hier
25 vous avez entendu les gens dire : «Bien, moi ça

1 va me faire plaisir de les accueillir ces
2 électeurs-là», on est tous des bons vivants puis
3 on accueille les gens quand ils arrivent chez
4 nous, mais en même temps ce n'est pas... ce
5 n'est pas la nature même, ce n'est pas le milieu
6 naturel. Puis tantôt vous parliez des limites
7 puis, bon, la rivière, la seigneurie, mais le
8 seigneur, là, lorsqu'il y avait quelqu'un qui
9 allait sur son territoire, là...

10 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

11 Hum hum.

12 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

13 ... il voulait le savoir.

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

15 Moi je ne veux pas faire... engager de débat là-
16 dessus, mais hier on a parlé aussi de Saint-
17 Donat -- je m'excuse, parce qu'on a parlé de
18 deux circonscriptions, on va en parler
19 (inaudible) -- vous avez parlé de Saint-Donat de
20 le transférer vers l'est.

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 Oui.

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 Moi, je peux vous dire quand je venais de Québec
25 puis je montais à ma petite terre dans le bout

1 du Lac-Nominingue, je passais par Saint-Côme,
2 là, et avant d'arriver à Notre-Dame-de-la-Merci,
3 c'était à peu près comme ça. Je veux dire entre
4 Saint-Donat puis Saint-Guillaume-du-Nord, là,
5 c'est complètement... deux mondes complètement
6 différents. Le transférer vers l'est comme ça,
7 là, ça circonviendrait... tu sais, ça n'irait
8 pas avec la logique territoriale, là.

9 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

10 Bien, Saint-Donat fait partie de Lanaudière.

11 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

12 Oui, mais les gens qui vont à Saint-Donat
13 viennent de Montréal puis ils passent par la 15.

14 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

15 Bien là, je veux dire on ne parlera pas des...
16 on ne parlera pas d'une minorité, là, sinon on
17 ne fait pas...

18 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

19 Une minorité?

20 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

21 Tu sais, je veux dire, c'est comme...

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 (Inaudible) la changer.

24 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

25 ... si je vous disais que les gens qui habitent

1 sur la rive sud vont faire du ski en Estrie puis
2 les gens qui habitent à Montréal vont faire du
3 ski dans les Laurentides, je ne pense pas qu'on
4 en est là pour décider quelque chose d'aussi
5 important que la carte électorale.

6 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

7 Mais nous c'est un facteur, la communauté
8 naturelle c'est aussi ça. On en tient compte de
9 mille et un facteurs et ça fait partie des
10 facteurs dont on tient compte. Mais en tout
11 cas, ça c'est... quand on est à Montréal, on va
12 faire du ski au Mont-Royal aussi, moi j'y
13 allais.

14 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

15 Oui, ça...

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 Il n'y a plus de monte-pente depuis quelques
18 années, mais bon.

19 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

20 Mais j'étais jeune!

21 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

22 Est-ce que quand... je ferais une remarque en
23 disant que la question de respecter les limites
24 administratives des grandes régions
25 administratives du Québec, bien sûr que c'est

1 une préoccupation de la Commission très
2 clairement, et moi j'en étais totalement, tout
3 comme le respect des limites des MRC, mais
4 parfois la réalité numérique nous rattrape et on
5 est obligé de faire des arbitrages et on n'est
6 pas capable d'y arriver. Parce que, comme on
7 respecte la municipalité locale, si on transfère
8 des électeurs, s'ils sont un petit groupe ou un
9 grand nombre, ça a de l'effet plus loin, donc ça
10 c'est sûr.

11 Et je dirais aussi une réalité que, moi, en
12 travaillant à la Commission, j'ai beaucoup
13 apprécié, c'est qu'on prend toujours le temps de
14 regarder le réseau routier. Parce que le réseau
15 routier il parle, il parle des échanges, des
16 connexions entre les individus, et on s'assurait
17 toujours que la délimitation d'une
18 circonscription elle fasse sens du point de vue
19 justement de ce réseau routier là. Parce qu'on
20 ne pourrait pas imaginer une circonscription où
21 il y aurait une difficulté de passer d'un côté
22 à l'autre de la circonscription, et ça on le
23 regarde attentivement, je dirais, et c'est
24 probablement plus important que la frontière
25 administrative un peu abstraite sur une carte,

1 là.

2 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

3 Tout à fait.

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Toujours pour permettre l'accès au député vis-à-
6 vis les citoyens et, vice et versa, au député
7 vis-à-vis ses électeurs.

8 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

9 Peut-être une dernière question si vous me
10 permettez, madame Ringuette?

11 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

12 Bien sûr.

13 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

14 Donc, on n'en mettrait pas deux dans cette
15 grande région, là.

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 Non.

18 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

19 Qu'est-ce qu'on fait avec les deux? On tombe à
20 123?

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 En fait...

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 (Inaudible).

25 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

1 En fait, une des propositions qui pourrait être
2 envisagée du côté, là -- parce que vous me
3 parlez des deux, là, ça fait que je me ramène
4 sur Laurentides en premier -- du côté de
5 Mirabel, la municipalité de Sainte-Marthe-sur-
6 le-Lac pourrait être -- et ce n'est pas une
7 position officielle, mais à regarder une carte
8 électorale des fois on additionne le nombre
9 d'électeurs et on regarde aussi s'il y a des
10 liens naturels, on consulte les gens -- mais du
11 côté de Mirabel, si on prend les électeurs de
12 Sainte-Marthe-sur-le-Lac qui sont 8 000, je n'ai
13 pas les chiffres devant moi, 8 000, et qu'on les
14 transfère à Deux-Montagnes, on vient
15 rééquilibrer... on vient faire en sorte que
16 Mirabel est à un nombre acceptable, Deux-
17 Montagnes ne change pas non plus.
18 Maintenant, l'autre point que je vous amenais
19 tantôt, sur Bertrand, si on enlève les
20 municipalités de Sainte-Agathe-des-Monts, qu'on
21 la ramène dans Labelle, on vient augmenter le
22 chiffre de Labelle et c'est un chiffre qui est
23 acceptable.
24 Si on prend Bertrand et qu'on enlève les
25 municipalités de, je vous disais tantôt,

1 Chertsey, Rawdon et Saint-Donat et on ramène,
2 tel que proposé dans cette révision de la carte
3 électorale, si on ramène Saint-Hippolyte et
4 Sainte-Sophie ensemble et qu'on garde Saint-
5 Sauveur dans Bertrand, parce que Saint-Sauveur,
6 là, on l'a dit hier aussi, là, mais c'est le
7 coeur des Laurentides, c'est le coeur de
8 Bertrand, donc on vient avec les chiffres de
9 Bertrand qui sont acceptables.

10 Du côté de Lanaudière, les propositions... les
11 propositions vont à l'effet de retrouver les
12 moyennes et d'être... en fait, un peu les
13 critiques que je faisais un peu plus tôt font en
14 sorte qu'on ramène -- et là je les ai moins en
15 tête un peu -- on ramène les municipalités que
16 je vous disais de Bertrand, qu'on les déplace
17 vers Rousseau, et il y a une révision à faire
18 dans le sud de Lanaudière, qui est le coin le
19 plus peuplé, pour s'assurer aussi que la ville
20 de Terrebonne ne soit pas divisée en trois
21 comtés comme c'est le cas actuellement.

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Donc, vous rajouteriez une circonscription?

24 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

25 Je ne rajoute pas, je redéploie et ça

1 fonctionne.

2 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

3 O.K. Donc, ça veut dire que ça nous laisse deux
4 comtés libres d'une certaine façon par rapport
5 à notre (inaudible).

6 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

7 Non, parce que... non, parce que... ayant été
8 présente aux audiences de Montréal, on n'était
9 pas pour la fusion du comté Mont-Royal-Outremont
10 et petit scoop pour la Mauricie, nous ne serons
11 pas non plus pour l'abolition d'un comté dans la
12 Mauricie.

13 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

14 Donc, autrement dit, c'est le statu quo avec
15 quelques (inaudible).

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 Sur le nombre de comtés, mais on revoit des
18 limites territoriales, parce qu'on comprend que
19 les nombres... les nombres doivent varier pour
20 certains.

21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

22 Parfait.

23 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

24 Parfait.

25 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

1 Oui.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Merci madame Ringuette.

4 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

5 Merci beaucoup.

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 Merci.

8 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

9 Mais vous allez me voir pareil en Mauricie!

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 Oui.

12 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

13 On va se revoir.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 C'est certain.

16 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

17 Oui.

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 Merci.

20 - - - - -

21 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

22 Alors, nous avons un autre intervenant, monsieur

23 Martin Bolduc, qui parlera à titre de citoyen.

24 C'est à vous.

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

INTERVENTION DE M. MARTIN BOLDUC

- - - - -

M. MARTIN BOLDUC :

Oui. Je m'excuse d'arriver comme un cheveu sur la soupe, là!

Me LUCIE FISET, présidente :

Bonjour.

M. MARTIN BOLDUC :

Je n'ai même pas... bonjour, Martin Bolduc, Sainte-Anne-des-Plaines, à titre de citoyen, mais quand même que je travaille sur le découpage de la carte électorale depuis... mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998) que je suis registraire du PQ de Blainville et, Sainte-Anne-des-Plaines, nous avons été plusieurs fois redéployés dans divers comtés comme vous le savez sûrement.

Moi, j'ai reçu dernièrement ma copie que j'avais demandée du redécoupage proposé entre La Plaine, Sainte-Annes-des-Plaines et Saint-Janvier, comme on peut l'appeler, partie de Mirabel.

Moi, j'avais travaillé sur une autre affaire, mais je n'ai pas eu le temps de l'écrire et c'est dans ma tête, je peux vous le suggérer

1 comme ça verbalement, si vous voulez.
2 Moi, ma proposition, parce que surtout que je
3 pense que c'est... Blainville, c'est parce que
4 la ville de Blainville toute seule, depuis X
5 années je crois que ça devrait être un comté,
6 puis c'est de plus en plus pertinent parce que
7 Blainville la population monte en flèche, on le
8 voit. Si on ne veut pas être obligé de
9 redécouper encore dans deux élections, il faut
10 que Blainville toute seule, la ville, soit un
11 comté.
12 C'est ma proposition. Je vous la dis
13 verbalement, je ne l'ai pas écrite, mais c'est
14 ma proposition.
15 Et moi, ce que je voyais, c'était Bois-des-
16 Filion, Lorraine, Sainte-Anne-des-Plaines et la
17 pointe -- que je n'ai pas les chiffres
18 d'électeurs, hélas -- la pointe qu'on appelle
19 Côte-Saint-Louis, Côte-Saint-Louis on pourrait
20 l'appeler est, là, l'ancien aéroport Sainte-
21 Thérèse de mon temps, les années 70, là, mais je
22 n'ai pas les chiffres des électeurs de cette
23 partie-là.
24 À l'ouest de la nouvelle 335 qu'on peut appeler
25 comme ça, là, aller jusqu'à la 19... aller

1 jusqu'à Montée Gagnon, combien il y a
2 d'électeurs là-dedans, je ne le sais pas, je
3 n'ai pas accès -- je ne sais, peut-être j'aurais
4 pu avoir accès, là -- mais moi j'aurais pensé
5 que cette pointe-là, vu que Blainville on a
6 rapatrié la partie sud qu'on avait concédée à
7 Groulx, qu'on rapatrie dans Blainville, mais
8 Blainville toute seule je pense que ce serait
9 probablement l'équivalent de ce qu'on nous
10 propose entre Sainte-Anne-des-Plaines, Mirabel,
11 Saint-Janvier et La Plaine. À l'oeil, en tout
12 cas.

13 Je n'ai pas les chiffres, c'est ça qui me
14 manque, mais dans ma vision depuis 18 ans que je
15 travaille dans le domaine, là, c'est ce que je
16 voyais.

17 Ça fait que je vous suggère ça malgré que je
18 n'ai pas d'objection majeure que ce soit Saint-
19 Janvier, Sainte-Anne-des-Plaines et La Plaine,
20 je n'ai pas d'objection là-dessus, mais je
21 voyais un découpage naturel, j'avais même
22 suggéré... je voulais suggérer le comté de
23 Gagnon pour Montée Gagnon, qui ferait un nom
24 naturel entre Bois-des-Filion jusqu'à Sainte-
25 des-Plaines et Montée Gagnon, le comté

1 s'appellerait Montée... le comté Gagnon qui
2 serait de Bois-des-Filion, Lorraine, Sainte-
3 Anne-des-Plaines, un comté, qui arriverait à peu
4 près au chiffre que vous proposez, je pense, de
5 mémoire.

6 Je ne sais pas si je suis trop vite, mais...

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 Non non, c'est...

9 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

10 C'est enregistré de toute façon.

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 C'est bien... c'est bien...

13 **M. MARTIN BOLDUC :**

14 De mémoire. J'ai tellement travaillé là-dedans
15 que je n'ai pas eu le temps de préparer un
16 dossier.

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 Est-ce que vous vous proposez de nous envoyer un
19 écrit là-dessus ou...

20 **M. MARTIN BOLDUC :**

21 Pardon?

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Est-ce que vous allez nous envoyer quelque chose
24 d'écrit éventuellement?

25 **M. MARTIN BOLDUC :**

1 Je pourrais le faire si j'avais accès aux
2 chiffres de...

3 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

4 Hum.

5 **M. MARTIN BOLDUC :**

6 ... combien ça représente d'électeurs dans la
7 pointe que je n'ai pas accès. Je ne sais pas
8 comment faire accès à ça, là.

9 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

10 Bien, je pense que...

11 **M. MARTIN BOLDUC :**

12 L'ancien aéroport Sainte-Thérèse, vous comprenez
13 ce que je veux dire...

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

15 Oui oui oui.

16 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

17 Hum hum.

18 **M. MARTIN BOLDUC :**

19 ... secteur Rang St-Roch, là, Côte-Saint-Louis,
20 là...

21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

22 C'est ça.

23 **M. MARTIN BOLDUC :**

24 ... combien il y a d'électeurs dans cette poche-
25 là? J'appelle ça une poche, là, une poche

1 d'électeurs. Je ne le sais pas, je ne sais pas
2 combien il y a d'électeurs. Il faudrait avoir
3 accès aux sections de vote de Terrebonne Ouest,
4 ça s'appelle Terrebonne Ouest, je pense...

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Hum hum.

7 **M. MARTIN BOLDUC :**

8 ... pour voir si vraiment... puis d'après moi,
9 oui, ce serait un comté nord-sud au lieu d'avoir
10 un comté est-ouest. Ce serait ma proposition.
11 Je ne sais pas si vous avez d'autres questions
12 là-dessus, mais je pourrais (inaudible).

13 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

14 Non, mais...

15 **M. MARTIN BOLDUC :**

16 Moi, c'est ce que je voyais.

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 On regarde tout.

19 **M. MARTIN BOLDUC :**

20 Sans intérêt partisan, je vous le dis, hein,
21 parce que moi je n'ai pas calculé le vote PQ,
22 libéral, ADQ, caquiste, là, je n'ai rien calculé
23 de ça, mais moi c'est ma tendance naturelle de
24 voir que le comté... ce serait un très grand
25 honneur pour monsieur Gagnon, pour qui la Montée

1 Gagnon a été nommée.
2 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
3 Hum hum.
4 **Me LUCIE FISET, présidente :**
5 Parfait.
6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
7 Merci.
8 **Me LUCIE FISET, présidente :**
9 Un grand merci, c'est complet. Puis comme je
10 vous dis c'est enregistré de toute façon, alors
11 on va réécouter ça avec...
12 **M. MARTIN BOLDUC :**
13 Si vous pouvez regarder nord-sud au lieu de est-
14 ouest, là...
15 **Me LUCIE FISET, présidente :**
16 Hum hum.
17 **M. MARTIN BOLDUC :**
18 ... ce serait ma proposition, merci.
19 **Me LUCIE FISET, présidente :**
20 Merci à vous.
21 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
22 Merci beaucoup.
23 **Me LUCIE FISET, présidente :**
24 Une belle fin de journée.
25 Madame Lagacé?

1 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

2 O.K.

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 Monsieur?

5 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

6 Monsieur, oui?

7 - - - - -

8 **INTERVENTION DE M. SERGE HAMELIN**

9 - - - - -

10 **M. SERGE HAMELIN :**

11 Alors, Serge Hamelin, citoyen de Mascouche.

12 Je ne connaissais pas madame Ringuette et puis

13 j'ai fait mon intervention avant qu'elle arrive,

14 mais j'ai trouvé que ce qu'elle dit correspond

15 exactement au sujet que je voulais que vous...

16 sur lequel vous réfléchissiez quand je vous ai

17 demandé : est-ce qu'on tient compte de la

18 moyenne d'âge et de la moyenne de revenus?

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 Hum hum.

21 **M. SERGE HAMELIN :**

22 Puis moi je pense que ce qui fait la... une des

23 forces d'une société, c'est d'avoir plusieurs

24 éléments différents. Et si on mélange tout le

25 monde ensemble puis que les cultures originales

1 disparaissent, je ne pense pas que ce soit
2 gagnant. Alors, quand on dit de rassembler des
3 comtés avec les mêmes mentalités, les mêmes
4 historiques, puis les mêmes visions de la vie,
5 je pense que c'est important. Puis les... vous
6 savez, quand on parle par région administrative,
7 par ville, par MRC, bien c'est ces villes qui
8 avant étaient des villages, qui sont devenues
9 des villes, puis des MRC, puis ça a des
10 historiques ensemble aussi.

11 Alors, c'est important, si on veut garder une
12 certaine personnalité des comtés, de toujours
13 les réunir ensemble puis de tenir compte qu'une
14 MRC, bien, c'est des villes qui sont... ce n'est
15 pas du monde qu'on a pris au hasard, là, c'est
16 parce qu'ils étaient dans le même coin, là.

17 Alors donc, c'est pour remercier madame
18 Ringuette et insister sur le fait qu'il faut que
19 chacun des comtés ait une personnalité. Merci.

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 Merci.

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 C'est un beau mot d'ordre ce que vous dites, si
24 vous me permettez...

25 **M. SERGE HAMELIN :**

1 Oui.

2 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

3 ... c'est très joli, hein, l'identité par la
4 diversité. C'est à retenir.

5 **M. SERGE HAMELIN :**

6 Oui, oui.

7 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

8 Tout à fait.

9 **M. SERGE HAMELIN :**

10 Et si on était (inaudible)...

11 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

12 Oui, oui, il faut que ça se transmette.

13 **M. SERGE HAMELIN :**

14 ... je ne vous reconnaîtrais pas tous les trois
15 en avant, là.

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 C'est comme ça qu'on assume la transmission des
18 savoirs entre autres.

19 **M. SERGE HAMELIN :**

20 Exact. Exact.

21 Avec ça puis l'informatique!

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Merci.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Merci à vous.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui souhaiteraient prendre la parole ou reprendre la parole?

Non.

Me LUCIE Fiset, présidente :

Non? Bon. Alors, merci à tous d'être venus...

M. SERGE COURVILLE, commissaire :

Merci beaucoup.

Me LUCIE Fiset, présidente :

... merci énormément.

Si jamais vous avez d'autres suggestions, commentaires, quelque chose qui vous viennent à l'esprit suite à la présente audition, il y a toujours la possibilité de nous transmettre, donc, par courriel, par courrier, également sur le site Internet en tant que tel, vos commentaires, ça peut prendre n'importe quelle forme, une lettre, un mémoire, un courriel, comme je l'ai mentionné, ça va nous faire plaisir. Et l'ensemble, je le répète, va être analysé pour les fins de la proposition ultérieure.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

INTERVENTION DE M. MARTIN BOLDUC

- - - - -

M. MARTIN BOLDUC :

J'aurais juste une question s'il vous plaît.

Me LUCIE FISET, présidente :

Oui.

M. MARTIN BOLDUC :

C'est-tu possible d'avoir le nombre d'électeurs qu'il y a dans la pointe où j'ai parlé, la pointe de (inaudible)?

Me LUCIE FISET, présidente :

Nous allons le regarder, effectivement.

M. MARTIN BOLDUC :

Comment je peux avoir accès à ça?

Me LUCIE FISET, présidente :

Est-ce que... oui, c'est possible. Est-ce qu'on a vos coordonnées?

M. MARTIN BOLDUC :

Oui.

Me LUCIE FISET, présidente :

Vous avez donné ça à madame Thériault?

M. MARTIN BOLDUC :

Oui, en avant.

Me LUCIE FISET, présidente :

1 Parfait.

2 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

3 Oui, on va...

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 On va vous envoyer ça, monsieur.

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 On vous envoie ça.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Ça fait plaisir.

10 Alors, un grand merci, on va lever...

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 Est-ce que vous rappelez les étapes, les étapes
13 à venir?

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Ah oui, c'est vrai, pour ceux qui le souhaitent
16 également, il y a d'autres auditions qui sont
17 prévues, dont ce soir à 19 heures au même
18 endroit, donc on attend encore des personnes ce
19 soir. Et il y a d'autres auditions qui sont
20 prévues dans d'autres régions la semaine
21 prochaine et l'autre d'après également.

22 Donc, si jamais vous voulez également nous
23 suivre, ça va nous faire plaisir de vous revoir.
24 Merci.

25 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

1
2
3
4
5
6

Merci.

- - - - -

FIN DE LA SÉANCE DE 14 h

- - - - -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

- - - - -

19 h, SÉANCE DE LA SOIRÉE

- - - - -

Me LUCIE FISET, présidente :

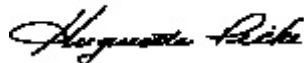
Pour les fins de l'enregistrement, il est
présentement 19 h 30, nous avons attendu 30
minutes et aucune personne ne s'est présentée à
l'audition prévue à Mascouche ce 7 mai 2015.
La séance est donc levée.

- - - - -

19 h 30, FIN DE LA SÉANCE

- - - - -

Je, soussignée, HUGUETTE PICHÉ, sténographe
officielle, certifie sous mon serment d'office
que les pages ci-dessus sont et contiennent la
transcription exacte et fidèle de la preuve
et/ou des témoignages entendus lors de l'écoute
de l'enregistrement numérique remis pour ce
dossier, le tout conformément à la loi.



HUGUETTE PICHÉ, s.o.

HP/gv/ch/al (150507)